



LE CERCLE DES ÂGES :

- LA PLUS IMPORTANTE ASSOCIATION D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DU DÉPARTEMENT.
- ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE, OEUVRANT DEPUIS BIENTÔT 60 ANS.
- INTERVENTIONS SUR ORLÉANS ET SON AGGLOMÉRATION, SUR LES CANTONS DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE, CHÉCY, BRIARE ET CHATILLON-SUR-LOIRE ET SUR LES AUTRES COMMUNES SUR DEMANDE.
- 220 SALARIÉS DONT 200 AIDES À DOMICILE ET 20 ADMINISTRATIFS.
- PLUS DE 2000 PERSONNES AIDÉES, PLUS DE 250 000 HEURES D'INTERVENTION PAR AN.
- ASSOCIATION ADHÉRENTE À ADESSADOMICILE
Fédération nationale reconnue d'utilité publique depuis 1938 représentant quelques 400 associations et organismes gestionnaires à but non lucratif dans plus de 90 départements, en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'Outre-Mer, oeuvrant dans l'aide, le soin à domicile et les services à la personne.
- PARTENAIRES : CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET, CAISSES DE RETRAITE, MUTUELLES, ASSURANCES, CARSAT CENTRE, RSI, MALAKOFF MÉDÉRIC, RÉUNICA, CNSA, HÔPITAL ST JEAN DE BRIARE, URIOPSS CENTRE, OFFICE SERVICES, APLEAT, HEPSELO CPAM

www.cercle-des-ages.fr

■ SIEGE SOCIAL ORLÉANS

4 rue Adolphe Crespin - BP 1242
45002 ORLÉANS CEDEX 1

› Tél : **02 38 77 44 55**

› E-mail : orleans@cercle-des-ages.fr

■ ANTENNE DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Centre social Marcel Dupuis - Rue du 8 mai 1945
45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

› Tél : **02 38 58 56 33**

› E-mail : chateauneuf@cercle-des-ages.fr

■ DELEGATION EST

ANTENNE DE BRIARE ET DE CHÂTILLON-SUR-LOIRE

Hôpital Saint Jean - 31, boulevard Loreau
45250 BRIARE

(Bâtiment annexe accessible par l'entrée
des fournisseurs rue des Emaux)

› Tél : **02 38 36 63 98**

› E-mail : briare@cercle-des-ages.fr

■ PERMANENCE DE CHÉCY

Centre Maurice Genevoix
45 avenue de la Paix en Algérie
45430 CHÉCY

› Tél : **02 38 91 35 16**

› E-mail : checy@cercle-des-ages.fr

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Agrément n°SAP775607625 du 20 mars 2013

Délivré par la DIRECCTE Centre - UT Loiret
131 Fg Bannier - 45042 Orléans Cédex 1



VERSION 4.0 - Date d'application: dernière date finale de réalisation du livret

www.goodby.fr



**bien s'entourer
à domicile**



VOUS SOUHAITEZ PROFITER DE VOTRE ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

Vous êtes une personne âgée, handicapée ou en perte d'autonomie (accident de la vie, longue maladie...) et souhaitez être accompagnée dans la réalisation des actes de la vie courante par un personnel formé, dévoué et compétent :

■ AIDE A LA PERSONNE :

> Aide à la toilette, aide au lever et au coucher, aide à la prise de repas, aide aux fonctions d'élimination, aide et surveillance à la prise de médicaments, soutien des activités intellectuelles, sensorielles et motrices.

■ AIDE DOMESTIQUE :

> Entretien ménager et sanitaire du lieu de vie, entretien du linge et repassage, courses alimentaires, aide administrative.

■ ALIMENTATION :

> Préparation des repas en tenant compte de vos goûts, vos contraintes alimentaires et de votre budget.
> Surveillance des dates de péremption des aliments et conserves.

■ ACCOMPAGNEMENT :

> Soutien moral.
> Maintien du lien social en favorisant la visite aux amis, voisins, médecin, coiffeur...
> Accompagnement à la marche à l'extérieur du domicile.

■ GARDE À DOMICILE :

> Garde de jour en semaine et ou week-end
> Garde de nuit en semaine et ou week-end
> Garde à demeure

Vous ne bénéficiez d'aucune aide sociale ou vous êtes bénéficiaire d'une aide financière émanant d'un organisme (Conseil Général, caisses de retraite, mutuelles, assurances, etc...), LE CERCLE DES ÂGES EST LÀ POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.

BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE À DOMICILE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Spécialisée depuis bientôt 60 ans dans l'aide et l'accompagnement à domicile, notre association propose deux services clé-en-main pour vous permettre de bénéficier d'une Aide à domicile en toute sérénité :

■ **PRESTATAIRE** : Nous sommes l'employeur de votre Aide à domicile. Vous n'avez aucune formalité à accomplir.

■ **MANDATAIRE** : Vous êtes l'employeur de votre Aide à domicile. Nous assurons la gestion administrative de son activité [suivi du contrat de travail, établissement du bulletin de salaire, déclarations sociales et formalités d'exonération URSSAF ainsi que les démarches liées au licenciement ou à la suspension du contrat de travail].

Selon la situation et les besoins en maintien à domicile, les deux services peuvent être complémentaires.

ÉVALUONS ENSEMBLE VOS BESOINS

Notre association effectue une visite à votre domicile pour une évaluation de vos besoins et réaliser les demandes d'aides financières adaptées à votre situation.

La fréquence des interventions varie selon vos besoins. Elle peut évoluer en fonction de votre situation suite à votre demande ou lors de la visite annuelle.

Nous sommes à votre écoute pour vous proposer un devis gratuit adapté à vos besoins.

**CONTACTEZ-NOUS EN TOUTE CONFIANCE
AU 02 38 77 44 55**

BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES :

■ CERCLE DES ÂGES

- Vous bénéficiez d'un interlocuteur unique pour gérer votre dossier et assurer un suivi régulier de votre situation.
- Nous mettons à votre disposition un personnel formé, adapté aux exigences de l'intervention.
- Nous proposons des solutions de remplacement en cas d'absence de l'intervenant habituel.
- Notre Service vous accompagne 7 jours sur 7, de jour comme de nuit.
- Nous intervenons en coordination avec les différents acteurs concourant à un maintien à domicile de qualité.
- Pour une amélioration continue de la qualité de service, nous prenons en compte l'ensemble de vos observations recueillies lors de notre enquête annuelle de satisfaction et tout au long de l'année.
- Nous garantissons la totale confidentialité des informations, le droit d'accès et de rectifications des données personnelles.

■ FISCAUX

- Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 50 % des sommes versées dans la limite des mesures gouvernementales en vigueur (services mandataire et prestataire).

■ URSSAF

- Dans le cadre du service mandataire, vous pouvez bénéficier de certaines exonérations de charges URSSAF en fonction de votre situation.